



Mesdames, Messieurs les Directeurs des Pistes,

Lors de notre dernière Assemblée Générale, vous avez confié au Comité Directeur de l'ADSP, par un vote recueillant une large majorité, le mandat pour l'élaboration d'un cahier des charges d'une charte de visibilité et d'identification nationale des services de la sécurité des Pistes.

Les membres du comité directeur, ont travaillé ces derniers mois d'arrache-pied pour établir ce document détaillé, dont la vocation, au-delà de répondre aux besoins et attentes de nos membres, doit être le support de reconnaissance et d'identification pour nos clients des services de sécurité et de secours sur nos domaines skiables, déclinable pour nos tenues mais également pour nos casques, sacs de secours, traîneaux, scooters, etc.

Ce travail, essentiel à l'image et à la sécurité de nos pisteurs secouristes, aux attentes exprimées par nos clients, a été réalisé avec le plus grand sérieux, conjointement avec nos partenaires de la FNSSDS.

Ainsi, après plusieurs mois de consultations, d'études et de collaborations avec divers experts du secteur, nous sommes heureux de vous proposer un cahier des charges abouti et désormais prêt à être décliné dans nos services.

Vous trouverez ci-joint une synthèse de nos travaux.

Nous tenons à remercier tous les membres qui ont contribué à l'aboutissement de ce projet important, que ce soit par leurs idées, leurs retours d'expérience ou leur expertise technique.

Votre engagement au côté de l'ADSP, votre passion pour l'image et la qualité de nos domaines skiables Français, la sécurité de nos clients et de nos Pisteurs Secouristes sont les piliers de cette réussite.

Je vous souhaite le meilleur pour cette nouvelle saison, bien à vous.

Pour le Comité Directeur, le Président.